



Avantages et inconvénients d'un mariage ou d'un pacs...

Par **olifan**, le **22/09/2008** à **14:35**

Bonjour,

Divorcée avec 2 enfants, j'ai rencontré un compagnon divorcé (qui a lui aussi 2 enfants), depuis 2 ans.. Lui voudrait se remarier avec moi et moi je voudrais me pacser; j' ai un peu peur d me remarier... nous sommes en train d'acheter une maison avec des installations de baies vitrées, chauffages à énergies renouvelables... qui va susciter des crédits d'impôts... si on se remarit.

J'aimerais savoir quels sont les avantages et inconvénients d'un remariage ou d'un pacs? Sachant qu'actuellement, nous ne vivons pas encore ensemble et que j'ai droit à l'apl pour mon loyer et une bonne bourse pour ma fille qui est en 4ème, vu mes faibles revenus; je travaille à 3/4 temps.

Merci d'avance pour votre réponse que j'attends avec impatience!!

Mme Difellah

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **16:34**

Pour moi,

Le PACS comporte principalement des avantages fiscaux mais sur le plan juridique, le

partenaire n'a droit à rien en cas de décès, il faut faire un testament.

Le mariage implique des droits automatiques pour l'époux survivant.

Exemple 25% de la succession du défunt (mais cela peut aller plus loin avec une donation au dernier vivant).

[fluo]Et la retraite ??? Rien que pour ça, "il n'y a pas photo".[/fluo]

Par **olifan**, le **24/09/2008** à **23:20**

Bonsoir,

Je vous remercie beaucoup pour votre réponse!!

J' en prends donc bonne note et je vais réfléchir à tout ça; mais à priori, je pense que ce sera un mariage !

Salutations,

Mme difellah F.